La laïcisation de l'école de la rue de Flandre. — L'*Officiel* de dimanche matin enregistre l'arrêté préfectoral portant que l'école de la rue de Flandre a été laïcisée.

Des actes pareils, que rien ne nécessite, sont de ceux qui excitent inutilement les esprits.

A un autre point de vue, cette laïcisation coûtera très cher à la ville de Lille à cause des fondations qui existaient, la ville va devoir plaider et perdra.

Fêtes patriotiques de Jeanne d'Arc. — Le comité central s'est réuni et les membres ont donné des nouvelles des différents quartiers de la ville. A Saint-André, un sous-comité très actif a pris la tête du mouvement avec un entrain tout patriotique et la fête promet d'être plus brillante encore que l'an dernier.

Saint-Michel possède la place et la rue Jeanne-d'Arc ; d'autre part, tout le monde sait que l'archange a joué un grand rôle dans l'histoire de notre héroïne ; c'est une double raison pour que ce quartier se distingue d'une manière particulière. Un comité de dames et de jeunes filles s'est formé et il reçoit le meilleur accueil. A Wazemmes, à Saint-Etienne, à Sainte-Catherine, des circulaires ont été lancées pour organiser et encourager les pavoisements et les illuminations. Des secours en nature seront distribués aux pauvres dans la plupart des paroisses, soit par les soins des membres des sociétés charitables, soit par les comités particuliers. Les tapissiers les plus connus ont déjà commencé leurs expositions et ceux-ci leurs achats.

A la Madeleine et au Sacré-Cœur, un comité de jeunes gens poussé vivement à la décoration des rues et des places publiques.

A St-Sauveur, à Esquermes, à St-Louis, à Vauban, des drapeaux et des lampions seront mis à la disposition des ouvriers aux prix les plus modiques. Saint-Maurice-des-Champs répondra sans doute aux pressantes invitations de M. le curé.

Saint-Maurice reste toujours le centre principal des manifestations patriotiques et religieuses. Les jeunes gens de toutes les grandes écoles seront invités à s'y rendre pour le *Te Deum* et pour le panégyrique prononcé par le R. P. Rollin. D'autres discours seront donnés à Saint-Michel et à Saint-Pierre et Saint-Paul par M. le chanoine Didio, vice-recteur, à la Madeleine par M. l'abbé Lecigne, licencié ès-lettres, sous-directeur de Saint-Louis.

Société de géographie.—*Excursion du 15 au 19 mai.* — Paris, Salon ; Fontainebleau, visite du château, promenade en forêt ; Rambouillet, visite du château de Rambouillet, promenade dans la vallée de Chevreuse, visite du château de Dampierre et de l'abbaye des Vaux-de-Cernay ; Suresnes, fabrique de biscuits Olibet, Sèvres, manufacture nationale.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Société, jusqu'au samedi 8 mai inclus.

Société régionale d'horticulture de France. — Dimanche, à cinq heures du soir, a eu lieu, dans la grande salle de la Société industrielle, à Lille, l'assemblée générale de la Société régionale d'horticulture du Nord de la France.

M. de Nobele, professeur à Gand, a traité, dans une conférence remarquable, « des plantes de la houille. » Après la conférence a eu lieu la distribution des récompenses.

NORD

Le Premier Mai à Fourmies. — Samedi soir, à huit heures trois quarts, une réunion a eu lieu au théâtre. Culine est acclamé président d'honneur. Le citoyen Morel prend la première la parole qu'il cède, peu après, au colonel Sever, député de Lille.

Après un long discours, dans lequel M. Sever attaque le ministère Méline, la séance a été levée aux cris de : « Vive la Sociale ! » Le reste de la soirée s'est passé sans incident.

Dimanche, une centaine d'ouvriers, femmes et enfants, sont allés manifester sur la tombe des victimes, où ils ont déposé une couronne qui portait comme inscription : « Le prolétariat de Marseille aux fusillés du Premier Mai. »

Le docteur Moret, le citoyen Cartégnie et l'ex-colonel Sever, y ont redité les insultes qu'ils avaient déjà proférées le veille dans la réunion au théâtre.

Douai. — *Nécrologie.* — Nous apprenons avec regret la mort de M. Jules Lepreux, ancien archiviste municipal de Douai, décédé à Paris le 1er mai dernier.

M. Lepreux, qui jouissait d'une haute considération dans le monde savant, avait su acquérir l'affection personnelle de tous ceux qui avaient été en relations avec lui. La ville de Douai lui doit beaucoup pour l'ordre qu'il avait su mettre dans ses archives.

Suicide d'un conseiller municipal à Marly. — M. Joseph Beraudier, cossier de M. Julien, notaire, et conseiller municipal, s'est pendu à une poutre de la charpente de son grenier.

La caisse dont M. Beraudier avait la gérance était intacte, et une somme de 16,000 fr. qu'il avait en dépôt a été retrouvée.

PAS-DE-CALAIS

Une catastrophe évitée. — Une épouvantable catastrophe a failli se produire jeudi après-midi, entre Calais et Marquise, sur la grande ligne internationale de Calais Londres.

Le rapide qui part de Paris à 11 heures 50 du matin et franchit en 3 heures 51 les 297 kilomètres séparant la gare du Nord de la gare maritime de Calais, où le convoi doit arriver à 3 heures 41, arrivait à toute vapeur en gare de Marquise lorsque le mécanicien aperçut tout à coup, à 100 mètres en avant de sa machine, une locomotive stationnant sur la même voie.

Avec un sang-froid extraordinaire, le machiniste renversa la vapeur. Celui de l'autre locomotive effectua la manœuvre contraire et ouvrit toute grande la prise de vapeur pour bondir en arrière.

Grâce à cette double manœuvre, les deux machines vinrent s'arrêter à trois mètres l'une de l'autre.

Le rapide contenait deux cents voyageurs allant en Angleterre.

On dit que le parquet avait mandé le même jour à Boulogne une partie du personnel de la station de Marquise et que l'on dut remplacer au pied levé les employés ainsi distraits de leur service.

C'est à cette inexpérience des remplaçants qu'il faudrait attribuer la non-fermeture du disque de protection.

BELGIQUE

UN DRAME A TOURNAI. — Six coups de revolver tirés par un jeune homme sur une jeune fille. — L'arrestation du meurtrier. — La descente du parquet. — Un drame, cause par la jalousie, s'est déroulé dimanche à Tournai. Un jeune homme âgé de 20 ans a tiré six coups de revolver sur une jeune fille.

Avant le drame. — Depuis environ cinq mois, les époux Servais, patissiers, rue Royale, avaient pris comme ouvrier, un jeune homme de 20 ans, Armand Delneste, demeurant en appartement avec sa mère et ses frères et sœurs, au numéro 75 de la même rue.

Delneste, d'après la déclaration de Mme Servais, était un excellent ouvrier. Bientôt, cependant, il chercha à se lier avec Mlle Marie Servais, âgée de 26 ans, à l'insu des parents.

Mlle Servais refusa les avances de Delneste, mais celui-ci ne se découragea pas, et chaque fois que la jeune fille sortait, il la suivait. A différentes reprises, le jeune homme avait manifesté le désir d'épouser la jeune fille. Il était devenu d'une jalousie excessive et faisait souvent de vifs reproches à celle-ci. Samedi encore, il disait à un de ses camarades, qu'avant quelques jours, on entendrait parler de lui.

Le drame. — Dimanche, vers 7 heures et demie du matin, Mlle Servais se trouvait sur le seuil de sa porte, occupée à causer avec M. Goossens, garde-convoi au chemin de fer de l'Etat. Pendant cet entretien, Delneste passa, mais sans s'arrêter toutefois.

Vers huit heures, la jeune fille se rendit à la messe, à la chapelle des RR. PP. Rédemptoristes et fut accompagnée jusqu'à mi-chemin par un de ses frères qui allait en course.

Pendant ce temps Delneste était allé chez Mme veuve Sprilet, armurier, rue des Chapeliers, et acheta un revolver qu'il fit charger de six balles. En le voyant en proie à une grande surexcitation, cette dernière refusa d'abord de lui vendre l'arme, mais le jeune homme, reprenant aussitôt son calme, l'assura qu'il devait s'en servir pour tuer un chien atteint d'hydrophobie. Rassurée par cette déclaration, la marchande lui livra le revolver chargé de six cartouches à balles.

En possession de l'arme, Delneste retourna d'abord à son domicile et ensuite chez son patron.

A son arrivée, Mme Servais, lui ayant fait remarquer son arrivée tardive, lui reprocha également la conduite qu'il tenait à l'égard de sa fille et finalement le prévint qu'il aurait à quitter la maison dans huit jours.

Delneste s'éloigna aussitôt, disant qu'il allait avertir sa mère de son renvoi. Il se dirigea vers la place du Becquerelle, où il rencontra Mlle Servais revenant de la messe. Que se passa-t-il alors ? Nul jusqu'ici n'a pu le dire. Ce que l'on sait, c'est que Delneste, arrivé près de l'Institut des Demoiselles, rue Royale, invita la jeune fille à ne pas retourner chez elle immédiatement, prétextant qu'il y avait du monde. Mlle Servais ne tint aucun compte de ces paroles et s'apprêtait à continuer son chemin lorsque Delneste, se plaçant devant elle, retira prestement un revolver de sa poche et lui en déchargea successivement les six coups à bout portant.

Au bruit des détonations, un ouvrier du chemin de fer, M. Charles Philippo, qui passait en ce moment, se précipita sur la malheureuse victime qu'il reçut ensanglantée dans ses bras. Il transporta la jeune fille à la pharmacie Bureau où elle reçut les premiers soins de M. le docteur Chantry, qu'on était allé chercher.

Elle fut ensuite transportée à son domicile dans un état alarmant. Nous renonçons à décrire le désespoir des malheureux parents.

L'arrestation du meurtrier. — Cette scène s'était déroulée en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire. Profitant du premier moment d'émoi, le coupable avait fui par la place du Becquerelle où il s'était réfugié dans une cour. C'est là qu'il fut arrêté, quelques minutes plus tard, par un chef de train de la Compagnie du chemins de fer du Nord, M. Massy, demeurant rue de Paris, à Lille, et par un agent de police.

Delneste n'opposa aucune résistance et se laissa conduire au poste de police de la 2e division. Sans la protection des agents, la foule l'eut lynché, tant l'exaspération était grande.

L'interrogatoire. — Delneste fut d'abord fouillé. On retrouva dans l'une de ses poches le revolver qui avait servi à perpétrer le crime et on constata que les six balles avaient été tirées. Interrogé par M. Thiry, commissaire de police, il déclara avoir voulu faire peur à sa victime. Il ne tarda cependant pas à entrer dans la voie des aveux et répondit que, s'il avait tenté de tuer Mlle Servais, c'est qu'il l'aimait !

Vers dix heures et demie, le Parquet, représenté par MM. Descamps, substitut du procureur du Roi, Labis, juge d'instruction et Legoud, greffier, est arrivé au bureau de police pour interroger Delneste, qui a fait aux magistrats la même déclaration que devant M. Thiry.

Pendant son interrogatoire le meurtrier ne s'est pas départi un seul instant de son sang-froid.

Delneste était très connu à Tournai où il se jouissait pas d'une bonne réputation. Il avait, l'an dernier, suivi les cours du Conservatoire de Gand et s'en était fait exclure pour inconduite. C'est alors qu'il entra comme ouvrier pâtissier, métier qu'il avait précédemment exercé à Lille.

L'état de la victime. — Vers onze heures, MM. les docteurs Schrevens, médecin-légiste, et Chantry, se sont de nouveau rendus au domicile de la blessée. Mlle Servais avait été atteinte à la tête par les *cinq balles, près de l'oreille droite, de l'œil* droit, au front, à la nuque et dernière à la tête. Toutes ces balles ont pu être extraites. La sixième s'était perdue dans la pelerine de Mlle Servais.

Vers trois heures de l'après-midi, la victime était, sauf complications, hors de danger. Les médecins ont ordonné le repos le plus complet et défendu de communiquer avec elle.

L'émotion. — Pendant toute la matinée, un grand nombre de curieux se sont rendus vers le lieu du drame.

Ce crime a produit la plus grande émotion en ville et a fait pendant toute la journée l'objet des conversations.

Mouscron. — *Une triste affaire.* — Dimanche matin, en vertu d'un mandat d'amener décerné par M. le juge d'instruction de Courtrai, la gendarmerie de Mouscron a arrêté à Aelbeke, un vannier, Leandre Dorck, âge de 44 ans. Cet individu est accusé d'attentat à la pudeur.

La victime est une fillette. L'inculpé a été écroué

Courtrai. — *La bénédiction du drapeau de la congrégation des jeunes gens* (place d'Armes). — Dimanche, en une fête volontairement intime, a eu lieu la bénédiction du drapeau de la Congrégation des jeunes gens (place d'Armes).

La messe de communion avait été dite, le matin, en l'église Saint-Michel : à dix heures et demie, un cortège s'est formé, place d'Armes, et a conduit la nouvelle bannière, qui fait le plus grand honneur à l'exécuteur, M. Demeere (Basse Ville), et brillant effet, en l'église Saint-Michel, où elle fut solennellement bénie.

A l'issue de la messe le cortège se reforma, musique en tête : une réunion eut lieu en la grande salle des fêtes du Burgerling.

Le directeur, le Révérend Père Heuvelmans S. J. y fit un éloquent discours de circonstance et l'on se donna rendez-vous pour la fête intime du soir.

Demain, dimanche, une brillante fête dramatique sera donnée à 7 heures du soir, au Burgerling, par les jeunes gens de la congrégation. Au programme deux excellentes comédies flamandes et un chanteur de genre bien connu et très apprécié M. Rene Vermandere.

— *Possession des Saints Chemins de Notre-Seigneur.* — Nous venons de voir, achevés, les costumes du groupe de Philippe d'Alsace : les broderies qu'on vient d'y appliquer sont réussies en tous points et rehaussent les lignes et l'exactitude de maqueprattie des vêtements. Nous avons pu juger, aussi, de l'effet que produira le groupe du « Vœu de Baudouin », groupe ayant trait à la fondation de l'église Notre-Dame. L'ensemble sera d'une originalité qui ne sera guère surpassée. On sait que c'est le dimanche 30 mai, à 3 heures de l'après-midi, que cette procession sortira à Courtrai.

Menin. — *Le noyé reconnu.* — Samedi, dans la matinée, une femme se présentait à M. Van den Bossels, commissaire de police de Menin, et lui dit que le signalement porté sur le *Journal de Roubaix* correspondait à celui de son mari, Frédéric Soete, âgé de cinquante-quatre ans, tisserand, demeurant à Roncq, disparu depuis le lundi de Pâques 19 avril, au matin.

La pauvre femme ne se trompait pas ; c'était bien son mari qu'on avait retiré la veille de la Lys, près de la ferme Vuylsteke.

Il n'y a guère de doute qu'on se trouve en présence d'un suicide ; le jour de Pâques, en se couchant, Soete avait dit : « C'est la dernière nuit que je passerai dans ce lit ». Il était parti en emportant la façon de sa dernière pièce. Il a passé toute la journée de lundi à Menin ; on l'a encore vu le mardi dans la matinée et il avait annoncé qu'il se rendait à la foire de Courtrai. Il n'avait plus un sou sur lui.

Il avait deux enfants : l'un est marié, et le second âgé de 13 ans est infirme.

L'enterrement a eu lieu au cimetière de Menin, samedi vers le soir.

Courcelles. — *Un assassinat.* — Cette nuit, M. Nicolas Demoulin, charron, a reçu plusieurs coups de poignard dans l'ame et le bas ventre. Le meurtrier est un étranger avec lequel la victime se trouvait dans un cabaret. Les docteurs désespèrent de sauver le blessé.

Bruxelles. — *Les entrées à l'Exposition.* — Le nombre des entrées à Bruxelles-Kermesse, depuis le jour de l'ouverture, a atteint le chiffre de 0,000.

Anvers. — *Un horrible infanticide.* — On vient d'arrêter à Anvers deux jeunes Français, les nommés Marie L..., âgée de 25 ans, et sa domestique, Juliette M..., âgée de 19 ans ; le gouvernement français avait demandé l'extradition de ces deux personnes.

Marie L... est inculpée d'infanticide. Elle a été dénoncée par son ami. L'enfant, venu au monde vivant, aurait été assommé à coups de pelle, puis jeté dans une fosse à purin. Juliette M... aurait joué un rôle actif dans cette scène horrible.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du dimanche 2 mai.* — Paul Logé, rue Jemmapes, cour Vronent, 7. — Emile Maes, rue des Anges, cour Dupont, 7. — Charles Vergoust, rue Franklin, cour Florin, 2. — Louise Dazin, boulevard Colmar, 17. — *Charlemagne Noeg, rue d'Alma, fort Fresez, 115.* — Marcel Bert, rue Bernard, 58. — Alexandre Burgon, quai de Gravelines, cour Baudart, 4. — Emma Ghilain, Hôtel-Dieu.

Publications de mariages. — Henri Bourdon, 26 ans, apprêteur, rue de l'Alouette, cour Lepers, 12 et Arthemise Debien, 22 ans, doubleuse, rue de l'Alouette, cour Lepers, 12. — Joseph Rossi, 37 ans, artiste lyrique, Bruxelles, et Rose Honorez, 20 ans, artiste lyrique, Roubaix. — Alfred Vancauwenberghe, 19 ans, soigneur, rue des Longues-Haies, 136, et Marie Vanbunder, 20 ans devideuse, rue des Longues-Haies, cour Baas, 4.

Theodore Letellier, 29 ans, chaudronnier, rue Casimir-Périer, 19, et Marguerite Imbert, 21 ans, ménagère, rue Casimir-Périer. — *Jean Denis, 23 ans, fileur, rue de Toulouse, 15, et* Marie Decock, 21 ans, bobineuse, rue Casimir-Périer, 13. — Carlos Pottier, 35 ans, gazier, rue Denain, cour Squedin, 33, et Sophie Carpentier, 26 ans, rue de Lannoy, fort Desprez, 45. — Henri Caulier, 26 ans, charcutier, à Bisesche, et Marie Bénève, 23 ans, sans profession, à St-Sylvestre Cappel.

François Dejaeger, peigneur, Roubaix, et Sidonie Montfort, dévideuse, Mouscron — Claudius Deboosere, dessinateur, Roubaix, et Henriette Delmer, sans profession, Merckem. — Jules Malaquin, 28 ans, employé de commerce, Roubaix, et Marie Carlier, 31 ans, institutrice-adjointe, Thumeries. — Edouard Delcroix, 24 ans, rentreur, Roubaix, et Elisa Quique, 23 ans, soigneuse, Tourcoing.

Pierre Franchomme, 36 ans, employé de commerce, à Roubaix et Elisa Guillemyn, 36 ans, ourdisseuse, à Mouvaux. — Clement Brattle, 22 ans, comptable, rue du Nord, 26, et Marie Lepers, 21 ans, sans profession, rue Saint-Joseph, 75. — Louis Baague, 34 ans, agent de sûreté, rue Watt, 53, et Rosalie Burgdorfer, 35 ans, épicière, rue Decrème, 181. — Eugène Jenot, 26 ans, fabricant de tuyaux, à Ferrière-la-Petite, et Marthe Lerat, 24 ans, sans profession, rue Archimède. — Henri Heuls, 26 ans, magasinier, rue Lafontaine, 11, et Célina Paux, 21 ans, sans profession, rue Lafontaine, 51. — Jules Heuls, 28 ans, sans profession, rue de la Vigne, 106, et Sophie Deuwille, sans profession, rue de l'Epeule, 91.

Bernard Desmet, 27 ans, fileur, rue de la Perche, 17, et Louise Dulcu, 21 ans, encaisseuse, rue du Duc, 18. — Hector Lobry, 28 ans, directeur de teinture, rue Boucher de Perthes, 71 et Josepha Apalategui, 48 ans, sans profession, à Reuterie (Espagne). — Joseph Pinquet, 21 ans, représentant de commerce, rue d'Oran, 7, et Adolphine Grimonprez, 18 ans, sans profession, rue de la Fosse-aux-Chênes, 38. — Hilaire Vansprangue, 21 ans, employé de commerce, rue Fouquet, 28 et Jeanne Lefebvre, 21 ans, couturière, rue de l'Epeule, 127. — Adolphe Landuyt, 27 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, cour Caquant, 5 et Lucie Steppe, 25 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, 27. — Alfred Vautier, 24 ans, teinturier, rue de Beaumont, cour Lorident, 1 et Malvina Pieus, 28 ans, bambrocheuse, rue Decrème, cour Parent 81.

Déclarations de décès. — *Louise Desmettre, 12 ans, rue de* Lannoy, 425. — Camille Michel, 38 ans, qual de Gravelines, 2. — Henriette Morean, 1 an, rue de Tourcoing, cour Flipo, 7. — Marie Baud, 34 ans, ménagère, rue de l'Industrie, 31. — Vendhen Tellelin, 21 jours, rue de Crouy, 26. — Justine Vanderghinste, 69 ans, rue Gay-Lussac, 8.

LYS-LEZ-LANNOY. — *Déclaration des naissances du 2 mai.* — Henri et Leonie Declercq, jumaux, cités Delattre.

ASCQ. — *Déclarations de naissances du 15 avril au 1er mai.* — Schamps Julienne, rue Leon Gambetta. — Louage Helene, rue Massena. — *Publication de mariage.* — Leblanc Clemence, 23 ans, marbrier, décédée à Ascq, et Boyart Marie, 34 ans, servante à Tressin. — *Mariages.* — Leroy Charles, 33 ans, journalier à Ascq, et Verdiere Florine, 37 ans, cardeuse à Ascq. — Schamp Edmond, 30 ans, cocher à Lille, et Delemart Zoe, 20 ans, couturière à Ascq. — *Déclarations de décès.* — Broulers Louis, 75 ans, distillateur, route nationale. — Flinois Seraphine, 76 ans, ménagère, pavé de Sainghin.

CHANTS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DESMETTRE-DEFFONTAINE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mlle Louise DESMETTRE, decedée à Roubaix, le 1er mais 1897, dans sa 12e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le lundi 3 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 4 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 425.

Les amis et connaissances de la famille SADOUSTY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Désiré Jean-Baptiste SADOUSTY, ancien clerc paroissial de Saint-Martin, à Roubaix, décédé à Boudnes, le 30 avril 1897, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 4 mai, à 8 heures, en l'église de Boudnes.

Les amis et connaissances de la famille ARNOLD-WACRENIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Aurélie WACRENIER, veuve de M. Edouard ARNOLD, décédée à Tourcoing, le 2 mai 1897, dans sa 68e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mardi 4 mai, à 9 heures 3/4, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, place Tiers, 20.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint Christophe, à Tourcoing, le mercredi 5 mai 1897, à 9 heures (la Messe à 9 heures 1/2), pour le repos de l'âme de Madame Henry TAFFIN, née Marguerite GRIMONPREZ, pieusement décédée à Tourcoing, le 5 mai 1896, dans sa 27e année, administrée des Sacrements. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Casseroles cuivre : GALERIES LILLOISES.
11016—12313

VIN DE MALAGA AU QUINQUINA
DE LA PHARMACIE DELABAERE
Le litre 3 fr. (verre non compris)

LES PILULES SAVONNEUSES BOISSY
Sont les seules qui, s'émulsionnant dans l'intestin, purgent doucement sans coliques et par conséquent sans fatigue pour cet organe.
La boîte 2 fr.
DÉPOT : Pharmacie DELABARRE 51, rue d'Inkermann

MOUVEMENT MARITIME LAINIER, LINIER ET COTONNIER

Le steamer anglais *Coromarty* venant de Sydney et Melbourne (Australie) porteur de laines pour Roubaix et Tourcoing — environ 8800 balles — est entré à Dunkerque le 2 mai au soir et y effectue présentement son déchargement.

Au moment où paraîtront ces lignes, les steamers français *Djolibah* et anglais *Scanley*, dont le *Journal de Roubaix* annonce la venue à Dunkerque, de Buenos-Ayres, effectueront leur entrée, porteurs de laines, de moutons et de diverses marchandises pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer *Lordilleras*, parti dernièrement de Buenos-Ayres, est attendu à Dunkerque d'ici à la fin courant, porteur de 2100 balles laine pour Roubaix et Tourcoing. — Le steamer anglais *Rondon* est attendu présentement même à Dunkerque, venant de Buenos-Ayres avec laines pour Roubaix et Tourcoing.

Les steamers anglais *Romanic* et *Port Elliot* et plusieurs autres feront suite, également de la Plata avec laines pour Roubaix et Tourcoing. — Le steamer *Marino*, venant de la Nouvelle-Orléans, porteur de 4000 balles coton, est attendu vers le 15 courant à Dunkerque.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

Le grand Rallye-Paper d'Hem. — Dimanche, « Les Joyeux Cyclistes d'Hem » avaient organisé comme les années précédentes, un rallaye-paper au profit des pauvres.

Le cortège s'était réuni au local du T. C. F. et s'est ensuite rendu sur la place d'Hem, où le signal du départ a été donné, à neuf heures, devant une foule de plus de 2000 personnes.

Il y avait 275 partants dont 25 dames et 8 enfants. Le parcours était de 30 kilomètres sur bonne piste, mais les fausses pistes étaient nombreuses, ce qui a permis de faire valoir l'initiative de chaque cycliste.

Les lièvres, au nombre de 17, étaient partis de grand matin et avaient établi les contrôles suivants : Sailly, Tressin, Fiers, et le dernier, au chemin de Beaumont, à un kilomètre de l'arrivée.

Comme nous l'avons dit plus haut, les fausses pistes rendaient ce parcours assez difficile.

Enfin, à 11 heures 50, M. Delys, de Roubaix, arrivait au contrôle : puis venaient, à peu d'intervalle, MM. Victor Delourme, de Wasquehal ; Alexandre Delaye, de Lille ; Albert Willefaert, de Roubaix ; Jean Azache, d'Hem ; Louis Telle, d'Antoing (Belgique) ; Fournier, de Roubaix ; Cyrille Pan, d'Hem ; Van Dystadt, d'Hem ; Jules Hazebrouck, de Tourcoing ; Léon Baratte, d'Ascq ; Lepoutre, de Lille ; Theo Calleus, de Roubaix. Le trentième coureur est arrivé à midi 51.

A deux heures, un banquet réunissait plusieurs cyclistes ayant pris part au *rallye*. Pendant le repas, Mme Jacob, la femme du sympathique délégué du « Touring Club » de Tournai, a quêté pour les pauvres.

Après le banquet, les prix, d'une valeur de 800 francs ont été distribués aux gagnants et la fête s'est terminée par des jeux organisés dans les jardins.

Dimanche et Lundi 2 et 3 Mai seulement

Les Grands Magasins des GALERIES LILLOISES 45, 47, 49, rue Nationale, LILLE, mettront en Vente

Un lot de 800 OMBRELLES à 3 fr. 95 valeur habituelle 8 fr. 50

Maison EXCLUSIVEMENT française. Preuves offertes à quiconque en doute

Nous adressons nos félicitations aux organisateurs de cette fête si réussie, grâce au dévouement de MM. Paul Declercq, Delecaille, Pierre Dutrieux, Brouiez, Oswald Declercq et Victor Bevailly.

Nous ne pouvons terminer cet article sans constater l'intimité qui existe entre le T. C. F. et le T. C. de Belgique, et nous félicitons les cyclistes d'avoir amené ce lieu entre les deux sociétés.

TIR A LA PERCHE

ROUBAIX. — La société de tir à la perche « Saint-Sébastien », établie au Raverdi, a donné dimanche un grand tir avec 1,000 francs de prix. 101 tireurs y ont pris part ; voici les résultats : Le coq, 100 francs, MM. Bouton, Tourcoing, 1re poule, 75 fr., Camille Niffle, Roubaix, 2e, 75 fr., Delberghe, Mouscron, 3e, 50 fr., Heults, Tourcoing ; 4e, 30 fr., Darvilliers, Mouscron. Avant-dernier oiseau, 30 fr., Jonckère, Saint-Liguois. Dernier oiseau, 30 fr., Foulon, Roubaix. Les tireurs classés ont été classés premiers : MM. Tiers, Lepoutre, Bekée, Vereuman, Soriel, Vroman, Desmont, Desmettre, Verriest, Niffle, Manche, Castelain, Lequenne, Kockelart, et Tasson.

Lundi à trois heures et demie, tir de 600 francs sur les supérieurs.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Résultats des concours du dimanche 2 mai : *Clermont.* — Organisé par la Fédération du Centre et donné au siège de la société Les Petits Amateurs établie chez M. Louis Delannoy, cabaretier, place du Trichon. 221 pigeons lâchés à 6 heures 45 par M. Sergheraert.

1er Ladsous b. 3. 2e Dekispoter p. 3e Lepay 5p. 4e Ganfet 3p. 5e Delporte 3p. 6e Ladsous 3p. 7e Delteure 2p. 8e Montois. 9e Dumortier 3p. 10e Carlier p. 11e Lefebvre p. 12e Dhal p. 13e Vansiquord p. 14e Napoléon. 15e Gaillard p. 16e Duhem p. 17e Delespaul. 18e Vandermeerch p. 19e Marissal. 20e et 21e Dessein. 22e Declercq. 23e Petit. 24e Debock. 25e Lepers. Poule à 5 fr. Coussaert.

Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 47'35" avec une vitesse de 1277 mètres 81 à la minute, le dernier à 8 heures 47, avec une vitesse de 1215 mètres 98.

Saint-Just. — Donné par l'Union Fédérale, au siège de la société Franco-Russe, établie chez M. Audenaerde, cabaretier rue de France. 325 pigeons lâchés à 6 heures 30, par M. Dedoncker. 1er Dhuyvetter 4p. 2e Carrette 5p. 3e Victor 4p. 4e Delporte. 5e Verhults. 6e Caby 3p. 7e Delvaux p. 8e Desbucquois 3p. 9e Niffle 3p. 10e Desfontaine 2p. 11e Denis. 12e Bourgnon 2p. 13e Lequenne 3p. 14e Pollet 3p. 15e Lefebvre p. 16e Decottignies 2p. 17e Leman 2p. 18e Lequesne p. 19e Savary 4p. 20e Galloo p. 21e Dolphens p. 22e Volquin p. 23e Ledru p. 24e Salembier p.

25. Huvenne p. 26 Luma. 27 Ladam. 28 Gons. 29 Carrette. 30 Vanhulle. 31 Niffle. 32 Rabaix. 33 Platt. 34 Niffle. 35 Hack. 36 Niffle. 37 Demeulenaere. 38 Lefebvre. 39 Bourgnon. 40 Vanhoutte. 41 Les pigeons ont atteint Saint-Quentin à 9h 08' avec une vitesse de 1291 mètres 37, le dernier à 8 heures 1431' avec une vitesse de 1357 mètres 31.

Clermont. — Organisé par la Fédération combaisienne et donné au siège de la société le Pigeon doux, établie chez M. Lamblin, cabaretier, rue de Bouvines, 236, pigeons lâchés à 6 heures 30 par M. Leman, convoyeur, 1er Massez 13p. 2e Bauser 5p. 3e Demunck 2p. 4e Vanhoorne 3p. 5e Noblet 3p. 6e Duret 3p. 7e Hosse p. 8e Duvivier 2p. 9e Delveye p. 10e Dansette p. 11e Camille Charles 5p. 12e Hanlin 5p. 13e Mingelbier p. 14e Vanhoorne p. 15e Vandecastelle. 16e Niffle p. 17e Dupuis. 18e Desfrennes. 19e Delzennes. — Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 55 avec une vitesse de 1251 mètres 41 à la minute, le dernier à 8 heures 48' 39".

TOURCOING. — Résultat du concours de Saint Just du 2 mai, organisé par la société l'Avenir Français, chez Derolez, rue de Menin. 219 pigeons lâchés à 7 heures. 1er Dorck 5p. 2e Derolez 5p. 3e Lanlan 5p. 4e Vandenbussche 5p. 5e Verthyen 4p. 7e Vermesch 2prr. 8e Dorck 3p. 9e Vandecastel 4p. 10e Delespaul 2p. 11e Picavet 2p. 12e Loridan 2p. 13e Loridan 2pr. 15e Dhomes 1pr. 16e Montigny r. 16e Picavet. 17e Tonnel. 18e Florin. 19e Tiberghien. 20e Vandenbulque. 21e Picavet. 22e Incomuck.

VARIÉTÉS

LES DÉBUTS DES BONAPARTE

Nous devons à M. Frédéric Masson un bon rayon de bibliothèque sur Napoléon... *Napoléon chez lui. Napoléon inconnu. Cavaliers de Napoléon. Napoléon et les femmes...* — J'en passe, peut-être, et des plus intéressants. C'est maintenant : *Napoléon et sa famille.*

Les Bonaparte venaient de la haute Italie. Ils avaient joué des rôles politiques à Florence, et surtout à Sarzane et à San-Miniato. La famille maternelle de Napoléon, les Ramolino, était originaire de la Lombardie, et s'étendit, plus tard, en Toscane. Les Ramolino vinrent en Corse au quinzième siècle, et les Bonaparte au milieu du seizième siècle. Les familles vécurent côte à côte à Ajaccio, unies par de fréquentes alliances. Les Bonaparte « se font Corses davantage, entrent plus dans l'intérieur du pays » ; les Ramolino « vont plus volontiers à l'extérieur » et contractent d'assez fréquentes unions avec des étrangers ou des étrangères : Grecs, Suisses, Français. A force d'économie, les deux familles avaient fini par réunir des biens et des maisons. De telle sorte que le patrimoine total qui, *après toutes les successions echues*, doit revenir aux enfants Bonaparte, dépasse trois cent mille livres. Pour établir ce total, il faut attendre l'année 1796, c'est-à-dire le moment où tous les héritages et tous les legs seront recueillis — le moment où comme toujours, Napoléon peut tout seul se tirer d'affaire....

M. Frédéric Masson nous fait un portrait curieux des ascendants directs de Napoléon : la mère, belle comme l'antique, ménagère résignée et silencieuse, économe, docile à son mari, rigoureuse observatrice de la discipline romaine ; le père, Charles Bonaparte, à l'esprit inquiet, ambitieux, tourmenté par l'instinct et le désir du grand tenace, assez demandeur et légèrement écrivassier, doué d'un aplomb imperturbable. Il revendiquait, à l'occasion, sa gentilhommerie et se qualifiait d'*écuyer*. Sa maladie d'estomac ne troublait pas ou n'interrompait jamais ses entreprises politiques ; mais il mourut jeune...

Le chapitre sur les « enfants » nous montre le grouillement curieux de la nichée corse : Joseph, dont la qualité essentielle est d'être l'*aîné* ; Napoléon, dès le premier moment supérieur ; Lucien, précoce, bavard, actif, boute-en-train de la famille, constituant à lui tout seul l'avant garde des Bonaparte en marche pour la conquête ; Louis, doux et sentimental, en adoration devant *Napoléon*... On les retrouve *peints par eux-mêmes* — comme dit M. Paul Hervieu — dans leur correspondance. Goûtez, par exemple, ces passages d'une lettre écrite par Lucien à Joseph vers l'année 1792 :

« Je vous le dis dans l'effusion de ma confiance, j'ai toujours démêlé dans Napoléon une ambition pas tout à fait égoïste, mais qui surpasse en lui son amour pour le bien public : je crois bien que, dans un Etat libre, c'est un homme dangereux... Il me semble bien penché à être tyran, et je crois qu'il le serait bien s'il fût roi, et que son nom serait pour la postérité et le patriote sensible un objet d'horreur... Je vois, et ce n'est pas d'aujourd'hui, que, dans le cas d'une contre-révolution, Napoléon tâcherait de se soutenir sur le niveau, et même, pour sa fortune, je le crois capable de voiter casaque... »

C'est un peu dit en patois d'Ajaccio ; mais, c'est vraiment bien vu et même bien deviné : le modèle n'avait alors que vingt-trois ans et le peintre...

Tout ces Bonaparte ont un trait commun de caractère qui se révèle surtout, lorsqu'ils ont grandi — en âge, en situation, en espérances — après Toulon, pour préciser. M. Frédéric Masson a fort bien expliqué ce détail psychologique :

« Napoléon correspond directement avec le ministre de la guerre ; Lucien adresse à la Convention mémoire sur mémoire ; Louis écrit à Bernadin de Saint-Pierre ; Joseph aborde les ministres et les députés, cela aux mêmes dates. N'est ce pas ainsi que faisait le père et n'ont-ils pas tous hérité de cette qualité ou de